

Les informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations clés pour l'investisseur de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI FUNDS IMPACT GREEN BONDS - R2 EUR Un Compartiment de la SICAV AMUNDI FUNDS

Code ISIN : (C) LU2349693072

Cet OPCVM est géré par Amundi Luxembourg SA, société de Amundi Group.

Objectifs et Politique d'investissement

Cherche à assurer la croissance conjointe du revenu et du capital (rendement total) pendant la période de détention recommandée en investissant dans des Investissements durables conformément à l'Article 9 du Règlement « Disclosure ». Plus particulièrement, le compartiment investit en tant que fonds nourricier dans le fonds Amundi Responsible Investing - Impact Green Bonds (le « Fonds maître ») qui vise à fournir une performance liée aux Investissements durables, en investissant dans des obligations vertes dont l'impact sur l'environnement est positif, évalué sur la base d'une estimation des émissions de gaz à effet de serre évitées et en utilisant les tonnes d'émissions équivalentes en CO2 (tCO2e) également évitées comme indicateur.

Le Fonds maître investit principalement dans des obligations vertes de qualité « investment grade » de l'OCDE émises par tout émetteur du monde entier et libellées dans toute devise. Plus particulièrement, le Compartiment investit au moins 85 % de son actif net dans des parts du Fonds maître (classe OR-D). Le Compartiment peut investir jusqu'à 15 % dans des dépôts.

Le Fonds maître peut investir jusqu'à 100 % de son actif net (avec un minimum de 50 % issus d'émetteurs ayant une notation ESG comprise entre A et D) dans tous les types d'obligations vertes suivants du monde entier, y compris jusqu'à 15 % de l'actif dans les marchés émergents : des obligations à taux fixe et à taux variable ; des obligations indexées : inflation, taux à échéance constante (Constant Maturity Rate, CMR) ; des titres subordonnés émis par des banques, des sociétés ou des compagnies d'assurance ; des titres adossés à des actifs (ABS) ou à des créances hypothécaires (MBS) jusqu'à un maximum de 10 % de son actif net.

Le Fonds maître peut investir jusqu'à 15 % de son actif net dans des titres non notés ou de qualité inférieure à « investment grade ».

Le risque de change sera couvert en devises autres que l'euro jusqu'à une exposition totale de 10 % de son actif net.

Le Fonds maître a recours à des instruments dérivés à des fins de réduction de différents risques, de gestion efficace de portefeuille et d'exposition (à court terme ou à long terme) à différents actifs, marchés et autres opportunités d'investissement (y compris des instruments dérivés axés sur les taux d'intérêt, le crédit et le change).

Indice de référence : Le Fonds maître est activement géré. L'indice Barclays MSCI Global Green Bond (coupons réinvestis), couvert en euro (l'« Indice ») sert a posteriori d'indicateur pour l'évaluation de la performance du Fonds maître. Il n'existe aucune contrainte relative à l'Indice qui limite la constitution du portefeuille. Le Fonds maître n'a pas désigné l'Indice comme indice de référence aux fins du Règlement « Disclosure ».

Processus de gestion : L'investissement durable du Fonds maître se concentre sur les objectifs environnementaux en investissant dans des obligations vertes répondant aux critères et directives des Principes applicables aux obligations vertes (Green Bond Principles) (tels que publiés par l'ICMA), et pour lesquelles l'impact positif sur la transition énergétique et l'environnement des projets que le Fonds maître finance peut être évalué (selon une analyse interne menée par le Gestionnaire d'investissement sur les aspects environnementaux de ces projets).

Le Fonds maître intègre des Facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail dans la section « Investissement durable » du Prospectus. Le portefeuille fait l'objet d'une analyse selon des critères financiers traditionnels relatifs à la solvabilité. Le Gestionnaire d'investissement gère activement le portefeuille afin de tirer également parti des variations des taux d'intérêt et des spreads de crédit. Le Gestionnaire d'investissement sélectionne ensuite les titres qui offrent le meilleur profil de risque et de rendement à moyen terme.

L'action de capitalisation conserve automatiquement, et réinvestit, tous les revenus qui lui sont attribuables dans le Compartiment ; accumulant ainsi de la valeur dans le prix des actions de capitalisation.

La durée minimum d'investissement recommandée est 3 ans.

Les actions peuvent être souscrites ou rachetées (et/ou converties) chaque jour d'opérations (sauf exception mentionnée dans le prospectus) à leur prix de transaction respectif (valeur liquidative) conformément à ce que prévoient les statuts. Pour plus de détails, veuillez vous référer au prospectus de l'UCITS.

Profile de risque et de rendement

à risque plus faible, à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce Compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques pourraient ne pas constituer une information fiable.

La catégorie de risque associée n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le Compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.

Les délais d'acceptation des ordres respectifs du Compartiment et du Fonds maître sont fixés pour que les ordres de souscription ou de rachat valables pour des actions du Compartiment soient passés avant l'expiration du délai du Fonds maître et donc être traités le même jour d'opérations. Pour plus de détails, veuillez vous référer au prospectus du Fonds maître.

- Risque de liquidité : lorsque les volumes d'échange sur les marchés financiers sont faibles, toute opération d'achat ou de vente sur ces marchés peut entraîner d'importantes variations/fluctuations de marché, susceptibles d'entraver la valorisation de votre portefeuille.
 - Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
 - Risque opérationnel : désigne le risque de défaillance ou d'erreur des différents prestataires impliqués dans la gestion et la valorisation de votre portefeuille.
 - Risques liés aux Marchés émergents : Certains des pays dans lesquels nous investissons peuvent présenter des risques politiques, juridiques, économiques et de liquidité plus élevés que les investissements dans des pays plus développés.
- La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Frais de conversion	1,00 %
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur.	
Frais prélevés par le Compartiment sur une année.	
Frais courants	0,75 % (y compris les frais du Fonds maître)
Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances.	
Les commissions de surperformance	Néant

Les **frais d'entrée** et **de conversion** indiqués sont des chiffres maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

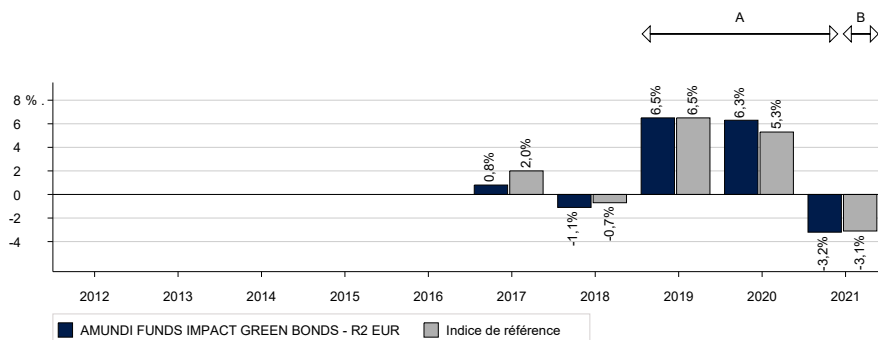
Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice en cours. Ces chiffres peuvent varier d'une année sur l'autre. Les frais courants excluent :

- Les commissions de surperformance
- Frais d'intermédiation.

Le pourcentage des frais courants présenté ci-contre est une estimation. Pour chaque exercice, le rapport annuel du Compartiment donnera le montant exact des frais encourus.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais du prospectus du Compartiment et/ou du Fonds maître disponible sur le site : www.amundi.com.

Performances passées



A : Simulation faite sur la base des performances du fonds français Amundi Responsible Investing Impact Green Bonds géré par Amundi Asset Management SAS et maître d'Amundi Funds Impact Green Bonds.
B : Performance du Compartiment depuis la date de son lancement.

Le diagramme affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Compartiment.

Le Compartiment a été lancé le 6 juillet 2021. La Classe d'actions a été lancée le 6 juillet 2021.

La devise de référence est l'euro.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank, Succursale de Luxembourg.

Toute information complémentaire sur le Fonds maître et le Compartiment (le DICI du Fonds maître, le prospectus et les rapports périodiques) est disponible en anglais, gratuitement, à l'adresse suivante : Amundi Luxembourg, 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Les détails relatifs à la politique de rémunération mise à jour, en ce compris une description de la manière dont les rémunérations et avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de leur octroi, sont disponibles sur le site Internet: <https://www.amundi.lu/retail/Local-Content/Footer/Quick-Links/Regulatory-information/Amundi> et un exemplaire papier sera disponible sans frais et sur demande.

Toute autre information pratique (ex. dernière valeur liquidative) est disponible sur le site internet www.amundi.com.

L'OPCVM compte de nombreux autres Compartiments et classes qui sont repris dans le prospectus. Des conversions en actions d'un autre Compartiment de l'OPCVM peuvent être effectuées, sous réserve des conditions prévues au prospectus.

Chaque compartiment correspond à une partie distincte du patrimoine de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs d'un Compartiment répondent exclusivement des droits des investisseurs relatifs à ce Compartiment et ceux des créanciers dont la créance est née à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation de ce Compartiment.

Ce document décrit un compartiment de l'OPCVM. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble de l'OPCVM désigné au début du document.

La législation fiscale luxembourgeoise applicable à l'OPCVM peut avoir un impact sur la situation fiscale de l'investisseur.

La responsabilité d'Amundi Luxembourg SA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg (www.cssf.lu).

Amundi Luxembourg SA est agréé au Luxembourg and réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 7 février 2022.